Direction Départementale de l'Equipement
Alpes de Haute-Provence
Service Aménagement et Urbanisme

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfecture des ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Commune du CHAFFAUT-ST-JURSON
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE

Légende :

Niveau de contraintes *

- Zones d'interdictions
- Zones de contraintes faibles
- Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

i,1,2	: inondations
t,5,6	: crues de torrents et des ruisseaux torrentiels
v,3,4	: ravinements et ruissellements sur versant
g,9	: glissements de terrain
p,10	: chutes de pierres et de blocs
r,8	: retrait/gonflement des argiles

Chaque zone est référencée par deux indices au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du risque (caractère numérique pour les zones de faibles contraintes caractère alphabétique pour les zones d'interdictions).

POUR APPROBATION

Réalisation : Alp'Géorisques	Etabli le : Avril 2004	Echelle : 1/5 000
Edition : Alp'Géorisques	Modifié le :	